

Mise à jour sur les opérations du HCR en Afrique occidentale et centrale

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

À juin 2024, le nombre de personnes déplacées de force, retournées ou apatrides a atteint 13,7 millions. Cette tendance s'explique par l'accroissement du nombre de déplacés internes au Niger et au Nigéria. Le Burkina Faso, le Cameroun et le Nigéria comptent plus de déplacés internes dans la région. On a observé au Tchad, au Mali et au Niger un accroissement du nombre de réfugiés et demandeurs d'asile, le Tchad abritant le plus grand nombre de réfugiés, suivi par le Cameroun. Les femmes et les enfants représentent 82 % des 2,4 millions de réfugiés dans la région.

L'insécurité et la concurrence croissante pour des ressources, exacerbées par les effets du changement climatique, la pauvreté et l'inflation, ont contribué à l'accroissement des déplacements forcés et des risques de protection.

Situation au Soudan (République centrafricaine et Tchad)

Le Tchad continue d'abriter le plus grand nombre de réfugiés soudanais, avec près de 144 000 arrivées en 2024 et plus de 630 000 arrivées depuis avril 2023 que le tout dernier conflit a éclaté au Soudan. Auparavant, le Tchad abritait déjà 579 000 réfugiés, principalement du Soudan. À juin 2024, la République centrafricaine avait reçu environ 30 000 réfugiés et quelque 6 100 Centrafricains retournés du Soudan. Depuis le début des afflux, le HCR soutient les gouvernements tchadien et centrafricain, y compris les autorités locales, pour la fourniture de l'assistance vitale et des services de protection dans des zones d'installation spontanée. Il élargit les zones d'installation existantes et en crée de nouvelles.

Situation dans le Sahel+

À juin 2024, le nombre de personnes déplacées de force ou retournées au Burkina Faso, au Mali et au Niger a dépassé 3,4 millions, dont environ 550 000 réfugiés et demandeurs d'asile. En plus d'importants déplacements internes dans le Sahel central, le nombre de personnes fuyant vers les pays voisins a continué d'augmenter. En 2024 uniquement, on a enregistré 43 000 arrivées du Burkina Faso au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo ayant porté le total des arrivées à plus de 100 000 depuis 2021.

Par ailleurs, le Mali abrite plus de 56 000 réfugiés et demandeurs d'asile du Burkina Faso, tandis qu'environ 130 000 Maliens ont fui vers la Mauritanie à juin 2024.

Le Niger compte plus de 865 000 personnes déplacées de force, dont 407 000 déplacés internes. En outre, depuis janvier 2024, près de 17 000 réfugiés et demandeurs d'asile sont arrivés au Niger, dont environ 11 000 du Nigéria et plus de 3 000 du Mali. Le HCR assure la protection et le suivi aux frontières, satisfait les besoins essentiels et soutient les interventions étatiques en matière de développement et de moyens d'existence pour les déplacés.

Situation dans le bassin du lac Tchad

À juin 2024, le bassin du lac Tchad comptait plus de 3,6 millions de personnes déplacées de force, dont 300 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Près de 400 000 réfugiés nigériens résident au Cameroun, au Tchad et au Niger. En 2024, les violences perpétrées dans la région de l'Extrême-Nord au Cameroun ont contraint plus de 1 800 personnes à fuir vers l'État nigérien de l'Adamawa, qui abritait déjà 32 000 demandeurs d'asile. Le HCR a facilité le retour de 13 000 réfugiés camerounais du Tchad et de 30 000 réfugiés nigériens du Cameroun, du Tchad et du Niger.

Situation en République centrafricaine

Environ 450 000 déplacés internes demeurent en République centrafricaine et plus de 740 000 réfugiés centrafricains vivent dans les pays voisins. À juin 2024, 118 000 déplacés internes et 12 000 réfugiés étaient retournés en République centrafricaine. Le HCR a facilité le retour volontaire de réfugiés centrafricains du Cameroun, du Tchad et de la République démocratique du Congo.

B. Progrès et défis dans l'exécution du plan de 2024 et du plan à jour pour la région Afrique occidentale et centrale – par domaine d'impact

Créer un environnement de protection favorable

São Tomé et Príncipe a ratifié la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique et la Convention de l'Organisation de l'unité africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. En juillet 2024, le Cameroun a signé un décret promulguant la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

Le HCR a plaidé en faveur de l'accès des déplacés internes, des réfugiés et des apatrides à la documentation, et a soutenu les États à cet égard. Au Burkina Faso, près de 17 900 actes de naissance et 19 300 cartes nationales d'identité ont été délivrés, dont 70 % aux déplacés internes. En exécution de l'engagement qu'elle avait pris en 2023 au Forum mondial sur les réfugiés, la Côte d'Ivoire a facilité la délivrance de passeports biométriques à 740 réfugiés. Le Ghana a délivré 830 cartes d'identité à d'anciens réfugiés et en a réduit les frais de 90 %. Au Niger, le HCR a facilité la délivrance de 1 100 actes de naissance à des enfants déplacés à Agadez. Au Nigéria, le Ministère de l'intérieur s'est engagé à accorder la nationalité aux enfants de Nigériens naturalisés, et le HCR y a apporté son appui par la délivrance de 500 000 actes de naissance. Il a par ailleurs financé les documents d'état civil pour environ 5 300 personnes exposées au risque d'apatridie. Depuis que ces efforts ont débuté, plus de 170 000 documents d'état civil ont déjà été délivrés à la mi-2024.

En mars 2024, le HCR a soutenu le premier dialogue régional sur la sécurité nationale et la protection des réfugiés dans le golfe de Guinée, forum d'échanges entre les gouvernements sur la manière de concilier la sécurité nationale et la protection des réfugiés. Le deuxième dialogue, ayant eu lieu en juin 2024, a porté sur la protection des bergers réfugiés dans la sous-région.

Préserver les droits fondamentaux dans des milieux sûrs

Le HCR a poursuivi ses activités de préparation et de réponse aux situations d'urgence au Burkina Faso, au Mali et au Niger, avec l'appui pour des abris, des moyens d'existence, la prévention et la lutte contre les violences liées au genre et l'éducation ainsi qu'avec la fourniture de l'assistance en espèces et en nature.

Au Tchad, six nouvelles zones d'installation ont été créées et 10 autres existantes ont été élargies. Toutefois, la saison pluvieuse et le coût élevé de transport ont gêné la relocalisation des réfugiés. En juillet 2024, des inondations dans la province de Sila ont gravement endommagé deux des quatre zones d'installation et déplacé des milliers de réfugiés et membres de communautés d'accueil. Dans ce contexte, le HCR a lancé une plateforme numérique pour centraliser la communication des principaux chiffres afin de coordonner la réponse humanitaire, de cartographier la présence des partenaires et d'enregistrer les rapports d'évaluation du HCR et des partenaires. Pour soutenir de potentiels partenariats communautaires, 410 associations de réfugiés ont été inventoriées.

Au Burkina Faso, le HCR a distribué 4 000 outils pour des abris d'urgence et 5 000 articles de première nécessité, notamment à 700 personnes ayant survécu aux violences liées au genre. L'Équipe de réponse d'urgence des Nations Unies, qui comprend le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, a fourni des abris, des kits d'hygiène, des matériels d'eau, d'assainissement et d'hygiène à plus de 47 000 nouvelles personnes déplacées internes et membres de communautés d'accueil.

Au Mali, le HCR a aidé dans le cadre de sa réponse d'urgence des demandeurs d'asile arrivés dans des régions difficiles d'accès de Kidal, de Menaka et de Bandiagara. Des près de 73 000 personnes nouvellement arrivées du Burkina Faso depuis octobre 2023, plus de 44 000 ont été enregistrées en 2024 et environ 10 300 ménages ont bénéficié de subventions en espèces à buts multiples.

Au Niger, le HCR a d'urgence distribué des espèces pour des abris à 2 500 personnes déplacées de force, ainsi que 5 000 articles de première nécessité. Il a fourni des soins de santé, des services d'éducation et d'assainissement, ainsi que des engrais au village Maradi (village d'opportunités), qui a accueilli en 2024 près de 1 000 réfugiés nigériens provenant des régions frontalières. Des engrais ont aussi été fournis à 500 paysans et des semences à 160 ménages afin de favoriser la coexistence pacifique. Le HCR a aidé le Niger par la fourniture de 3 000 articles de première nécessité aux autorités de Zinder dans le cadre de la réponse aux inondations ayant affecté environ 140 000 personnes, dont des personnes déplacées de force.

Au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo, le HCR, l'Organisation internationale pour les migrations, l'UNICEF et le PAM ont élaboré un plan de réponse conjointe pour les réfugiés, les demandeurs d'asile et les communautés d'accueil. Ce plan cadre avec les stratégies nationales de développement et englobe la collecte de données, l'assistance d'urgence, la protection et l'appui à la résilience communautaire.

Grâce à l'approche axée sur les itinéraires, le HCR a renforcé ses interventions pour les réfugiés se déplaçant dans le cadre de mouvements mixtes, avec la priorité à la protection et aux solutions dès le début. Au Tchad, au Mali et au Niger, il a renforcé les mécanismes de suivi de la protection aux frontières, d'identification communautaire et d'orientation. Au cours de l'année académique 2023-2024, 442 réfugiés soudanais et membres de communautés locales au Tchad ont bénéficié du programme de bourse pour les mouvements mixtes leur ayant permis de poursuivre leurs études de licence en droit, en géographie, en histoire, en biologie et en sciences de l'éducation. Des espèces leur ont été fournies pour les aider à couvrir les frais notamment d'écologie, d'alimentation, de logement et de transport.

Le HCR a ajusté son approche d'engagement dans le Sahel avec une nouvelle stratégie Sahel+ articulante six principaux changements opérationnels, avec le passage de la réponse d'urgence à une autonomie et à une résilience rapides ; l'accent sur les interventions communautaires plutôt que sur l'assistance individuelle ; le passage de l'aide en nature à l'assistance en espèces ; le renforcement des partenariats avec les acteurs du développement ; le renforcement des capacités des acteurs locaux ; l'élargissement de la couverture géographique de ses réponses pour inclure les pays

côtiers que sont l'Algérie et la Mauritanie. Les quatre domaines thématiques que sont l'asile et les mouvements mixtes ; l'urbanisation ; les jeunes et le genre ; l'action climatique bénéficient de la priorité dans le cadre de la nouvelle stratégie.

À travers le Projet 21, système régional de suivi de la protection, le HCR a renforcé la capacité en suivi de la protection de 30 partenaires, dont 60 % étaient des organisations nationales et locales. Des données collectées sur plus de 56 000 ménages au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Togo ont été analysées en coopération avec des partenaires humanitaires, de développement et de paix. Il en résulte que 70 % des déplacements étaient causés par des conflits armés.

En mai 2024, le HCR a lancé *eCentre for Africa*, plateforme d'apprentissage visant à renforcer les capacités des autorités locales et des organisations non gouvernementales à se préparer pour répondre aux crises humanitaires en Afrique. Plus de 36 praticiens et partenaires humanitaires issus de 10 opérations dans la région ont pris part aux premiers ateliers sur le leadership en situation d'urgence, la négociation humanitaire et la préparation et la réponse aux situations d'urgence.

Les efforts de préparation à l'épidémie de mpox, auparavant connu sous l'appellation variole du singe, comprennent l'amélioration de la santé et des infrastructures pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les camps et l'implication des communautés déplacées dans la promotion de l'hygiène au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad, au Ghana, au Libéria, au Niger et au Nigéria. Le HCR a plaidé en faveur de l'inclusion des personnes déplacées de force ou apatrides dans les plans nationaux de réponse pour la santé.

Responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes

En 2024, l'insécurité a entraîné la fermeture de plus de 10 000 établissements scolaires, privant 2,2 millions d'enfants de l'accès à l'éducation. Le Burkina Faso a été le pays le plus affecté, avec plus de 5 300 établissements scolaires fermés et plus de 818 000 enfants qui n'étaient pas en mesure d'aller à l'école. Sous une note positive, environ 40 200 enfants réfugiés soudanais nouvellement arrivés au Tchad (39 000) et en République centrafricaine (1 200) ont été en mesure d'aller à l'école. Au Tchad, 470 réfugiés soudanais ont participé à la session du baccalauréat de 2024. Le HCR et six universités privées au Tchad ont renouvelé un mémorandum d'entente pour réduire de moitié les frais de scolarité d'étudiants réfugiés.

Avec l'appui administratif du HCR, six étudiants du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Tchad, du Ghana et du Togo ont été admis dans des universités françaises dans le cadre du programme Couloir universitaire pour les réfugiés, en vue de continuer leurs études de Master. Huit réfugiés du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont également été inscrits au cours de niveau postsecondaire supérieur dans le secteur humanitaire au Centre de formation Afrique *Bioforce* à Dakar au Sénégal. En collaboration avec la fondation *ProFuturo*, plus de 2 360 étudiants ont reçu des tablettes et ordinateurs portables au Nigéria.

Depuis avril 2023, le nombre de cas signalés de violence liée au genre a augmenté de 19 % au Tchad, en partie à cause d'une meilleure prise de conscience des services de lutte et de l'augmentation des arrivées. Le HCR a entrepris des activités de prévention et de lutte contre les violences liées au genre comprenant l'identification et la prise en charge. Des groupes d'appui ainsi que des activités psychosociales et de détente ont été facilités, et des comités de femmes ont été créés. Les personnes ayant survécu continuent d'éprouver des difficultés pour avoir accès à la justice ainsi qu'à l'appui pour les moyens d'existence, avec l'insuffisance de financements pour les crises affectant d'une manière générale les réponses aux violences liées au genre.

En réponse à la crise au Soudan, le service *Ma Mbi Si*, qui fournit l'appui aux personnes ayant survécu aux violences liées au genre a élargi son réseau de 25 à 31 centres en République centrafricaine. La région continue de bénéficier des

financements de *Safe from the Start* qui soutient le programme *Engaging Men and Boys in Accountable Practices* au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad, au Niger et au Nigéria. Des accords pour de petites subventions ont été conclus avec des organisations féminines dirigées par des réfugiées en République centrafricaine, au Tchad, au Niger et au Nigéria.

À la suite du plaidoyer du HCR, le gouvernement camerounais a accordé 100 hectares de terres à des réfugiés nigériens qui ont cultivé 40 hectares de riz dans le camp de Minawao. Au Tchad, les autorités ont alloué un demi-hectare de terres agricoles aux réfugiés camerounais et aux agriculteurs tchadiens dans les sites de Kalambari et Guilmev.

Le plaidoyer du HCR pour l'inclusion financière des réfugiés a permis un changement de politique au Tchad ayant permis de supprimer l'exigence de la loi des finances de 2023 prescrivant aux institutions bancaires d'exiger aux réfugiés un numéro national d'identification lors de l'ouverture d'un compte. Le HCR et la Société financière internationale, membre du Groupe de la Banque mondiale, ont élaboré un plan d'action commun visant à favoriser l'inclusion financière, à élargir l'accès aux comptes mobiles, à améliorer les possibilités d'emploi et l'accès à l'énergie propre et à l'agro-business pour les personnes déplacées de force au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie et au Niger.

Le HCR a poursuivi son plaidoyer pour l'intégration des personnes déplacées de force dans les plans nationaux de développement, conformément à son approche de programme durable. Au Cameroun, avec l'Institut national de la statistique, il a signé un mémorandum d'entente permettant de faciliter le travail de l'Institut en matière d'enquête sur les déplacements forcés, grâce à l'appui du HCR et de la Banque mondiale à travers le Centre commun de données. L'enquête vise à améliorer la collecte de données sur les conditions socio-économiques et de vie des personnes déplacées de force et de leurs communautés d'accueil afin de faciliter leur inclusion dans les plans nationaux et locaux de développement. Au Bénin, le HCR et la Banque mondiale ont entrepris une mission conjointe dans le cadre du processus d'admissibilité au guichet pour les communautés d'accueil et aux modalités de financement pour les réfugiés. La mission a identifié les priorités en matière politique pour un meilleur engagement sur l'identification biométrique, les données et l'analytique, l'accès aux terres, à l'eau et à d'autres ressources locales en zones rurales ainsi que sur la santé et l'éducation. Une opération similaire a été effectuée en République centrafricaine pour mettre au point une stratégie gouvernementale permettant de gérer de façon globale les situations de déplacement sur la base des priorités identifiées.

Trouver des solutions

Au Sénégal, plus de 300 réfugiés mauritaniens ont été naturalisés à la suite d'un texte du gouvernement leur accordant la nationalité. Par ailleurs, se poursuit la délivrance de titres de séjour illimités à 500 anciens réfugiés ivoiriens restés au Ghana. Les dossiers d'intégration locale au Libéria d'environ 1 000 anciens réfugiés ivoiriens sont en cours de traitement. Au Mali, environ 2 700 demandes de nationalité sur 5 600 ont connu une suite favorable.

Grâce au programme de rapatriement volontaire facilité, environ 15 000 personnes sont retournées en 2024 en République centrafricaine, dont 12 000 du Cameroun et de la République démocratique du Congo et 3 000 du Tchad. Il ressort d'une enquête effectuée par le HCR à l'est du Cameroun sur l'intention des réfugiés de retourner que 80 000 entendaient rentrer chez eux. À l'intérieur de la République centrafricaine, 118 000 déplacés internes sont rentrés dans leurs lieux d'origine. Au vu de l'ampleur des retours, la République centrafricaine a lancé une stratégie nationale de solutions durables pour le retour et la réintégration des réfugiés et des déplacés internes. Les membres du Groupe restreint de la Plateforme d'appui aux solutions pour la République centrafricaine, dirigé par la Banque africaine de développement et

comprenant la France, les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement, ont convenu de continuer à soutenir les plans d'action gouvernementale orientés vers des solutions dans le cadre de la Plateforme d'appui.

Au Tchad, le site de Fourkouloum a été choisi à titre pilote pour un projet orienté vers l'inclusion durable des déplacés internes dans la province du Lac. En coopération avec les autorités locales et les acteurs humanitaires, le HCR a procédé à l'évaluation des besoins afin de collecter les données pour éclairer la réponse multisectorielle à Fourkouloum. Le projet renforcera l'accès des déplacés internes aux services essentiels et socio-économiques.

En mars 2024, un accord tripartite révisé a été signé entre le Burkina Faso, le Mali et le HCR pour le rapatriement volontaire des réfugiés burkinabés vivant au Mali et des réfugiés maliens vivant au Burkina Faso. Au Cameroun, 13 000 réfugiés sont volontairement rentrés chez eux du Tchad, après avoir reçu de l'assistance en espèces à buts multiples avant le départ et à leur retour dans leur pays.

Environ 112 000 réfugiés ont besoin d'être réinstallés dans la région. À juin 2024, les cas d'environ 1 800 personnes avaient été présentés pour la réinstallation, et plus de 2 700 départs avaient eu lieu, principalement vers le Canada, la France et les États-Unis d'Amérique. À août 2024 au Niger, 370 réfugiés enregistrés et 290 personnes évacuées du mécanisme de transit d'urgence avaient été réinstallées.

Questions transversales

En exécution de l'engagement pris au Forum mondial sur les réfugiés de 2023 par la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), 9 millions de dollars E.-U. du Fonds humanitaire de la CEDEAO ont été alloués aux situations de réfugiés, de déplacement interne et d'apatridie dans la région. L'élaboration de politiques régionales sur l'asile est en cours avec la CEDEAO et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en vue de promouvoir les principales normes de protection et de solution. En 2024, la CEDEAO a adhéré à l'Alliance mondiale pour mettre fin à l'apatridie.

Au Burkina Faso, au Cameroun, au Tchad, au Niger et au Nigéria, le HCR a mis en œuvre des projets agricoles climato-intelligents pour les personnes déplacées de force et leurs communautés d'accueil afin de renforcer la résilience, de générer des énergies renouvelables et de mettre en place des infrastructures d'énergie solaire, de contribuer à la restauration de l'environnement, notamment par le reboisement et la lutte contre la dégradation, et de favoriser la coexistence pacifique.

C. Informations financières

Le budget pour la région Afrique occidentale et centrale, approuvé par le Comité exécutif en octobre 2023, s'élevait à 1 011,4 millions de dollars E.-U. Au 31 août 2024, un budget supplémentaire pour la réponse d'urgence au Soudan se chiffrait à 163,7 millions de dollars E.-U., dont 103,7 millions pour les besoins de la région Afrique occidentale et centrale (89,5 millions de dollars E.-U. pour le Tchad et 14,2 millions de dollars E.-U. pour la République centrafricaine). Les besoins financiers pour l'Afrique occidentale et centrale s'élèvent donc à 1 115,1 millions de dollars E.-U., ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport au budget final de 2023.

La répartition des besoins par domaine d'impact se présente comme suit : préserver les droits fondamentaux dans des milieux sûrs (451,5 millions de dollars E.-U., soit 40 %) ; créer un environnement de protection favorable (337,5 millions de dollars E.-U., soit 30 %) ; responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes (202,7 millions de dollars E.-U., soit 18 %) et trouver des solutions (123,4 millions de dollars E.-U., soit 11 %).

Au 31 août 2024, 35 % des besoins financiers de la région pour 2024 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées. Même si ce niveau de financement représente une augmentation de 21 % par rapport à la même période l'année dernière, les besoins de la région continuent d'être plus importants que les ressources disponibles. En particulier, le déficit financier affecte les activités liées aux solutions durables et aux moyens d'existence.
